



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 03/02/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

## CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

<b>Date</b>	03/02/2024
<b>Lieu</b>	Salle du Conseil Municipal
<b>Présents</b>	Gilles ROGIER, Jean-François CHARRAT, Sandra LIZANO, Gisèle VAUQUOY, Elisabeth FERRIER, Serge FERRIER Jean-Philippe BERSIA, , Frédéric BUISSON, Francine PIEULLE IKHLEF, Danielle ENJARLAN, Francis PAYAN Corinne BEAUDUEN, Muriel GILLET, Nicole THEILLOUT
<b>Absents</b>	Julien GUERARD, Gérard MARIGNANE, , Eric BOURASSEAU, Denis DUVAL,
<b>Procurations</b>	S BLANC à S LIZANO
<b>Quorum</b>	14 en début de séance
<b>Heure d'ouverture de la séance</b>	9h40
<b>Heure de clôture de la séance</b>	
<b>Présidence</b>	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
<b>Secrétaire de séance</b>	Pour l'opposition : Pour la majorité : Madame Francine PIEULLE IKHLEF a été élue secrétaire de séance
<b>Public</b>	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur

**Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.**



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 03/02/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	Présentation par Total Energies du projet du futur parc photovoltaïque de la commune
<b>Dossier n°1</b>	<b>Approbation du précédent conseil municipal</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 18/11/2023 Aucune remarque
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstentions :</b>
<b>Dossier n°2</b>	<b>Décisions prises en application de la délégation au Maire</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique les différentes décisions prises en application de la délégation donnée par le conseil municipal :  TARIFS REGIE DE RECETTE LA VERDIERE
<b>Dossier n°3</b>	<b>Symielecvar / Territoire d'énergie : adhésion de Flayosc a la compétence n°7 et modification des statuts</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique la commune de FLAYOSC a délibéré le 10/03/2022 pour adhérer à la compétence n°7 "Réseau de prise de charge pour véhicules électriques" au profit de TE83-SYMIELEC. Le Comité Syndical de TE83 – Symielec a délibéré le 12/12/2023 et acté : - l'adhésion de FLAYOSC à la compétence n°7, - la modification des statuts du syndicat.
<b>Vote</b>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
<b>Dossier n°4</b>	<b>Approbation des nouveaux statuts du Sianov</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique en faisant lecture de la délibération JP BERSIA explique que Varages intègre le compostage avec des coûts moindre car ils vont travailler avec la commune de Ginasservis Concernant la représentativité, très souvent il manque les titulaires donc il demande d'avoir des suppléants pour que le quorum puisse se faire
<b>Vote</b>	Pour : unanimité Contre : Abstention :
<b>Dossier n°5</b>	<b>Lancement de la procédure de révision à objet unique</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique que la procédure de révision à objet unique va être lancé D ENJARLAN informe le conseil que la zone doit être modifié car aujourd'hui c'est en zone naturelle, et il faut le passer en zone naturelle photovoltaïque Cette zone va être positionné en zone d'accélération des énergies renouvelables G ROGIER explique que c'est le bureau d'étude BEGEAT qui s'occupe du



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 03/02/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	<p>dossier</p> <p>D ENJARLAN explique que le financement a été pris en partie par TOTAL ENERGIE</p> <p>C BEAUDUEN demande si la révision n'est que pour ce terrain lié au parc photovoltaïque communal</p> <p>D ENJARLAN répond que oui</p> <p>JF CHARRAT demande si la commission urbanisme sera réunie à chaque étape ?</p> <p>D ENJARLAN répond oui</p>
<b>Vote</b>	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>
<b>Dossier n°6</b>	<b>Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur son territoire</b>
	<p>Ajourné</p> <p>G ROGIER explique que la cartographie n'est pas en notre possession donc le dossier est ajourné</p> <p>D ENJARLAN explique que la CC Provence verdon accompagne les communes dans la définition des zones avec l'établissement de cartographie</p> <p>D ENJARLAN explique qu'il y a plusieurs énergies renouvelables comme la géothermie, le photovoltaïque en toiture...</p> <p>G ROGIER informe que des zones ont été prioritaires en accompagnement avec le responsable du pôle environnement de la CC Provence verdon</p> <p>JF CHARRAT explique que la commission urbanisme aurait pu être réunie pour travailler sur ces zones</p> <p>D ENJARLAN informe que le projet est allé très très vite et il a fallu travailler avec les techniciens rapidement selon les demandes de l'Etat</p> <p>G ROGIER explique que la commune a insisté essentiellement sur le parc photovoltaïque communal</p>

**FINANCES**

<b>Dossier n°1</b>	<b>Autorisation de signature du bail de la Boucherie</b>
<b>Débat</b>	<p>G ROGIER explique que les travaux sont en cours, livrée fin mars, un bail a été préparé avec le futur boucher. C'est un bail de 9 ans avec une progressivité de loyer tous les 3 ans. On propose 6 mois de gratuité puis 6 mois à 610 euros par mois, pour la 2ème et 3ème année : 610 euros par mois, pour les années de 4 à 6 : 660 euros par mois, et pour les années de 7 à 9 : 710 euros par mois</p> <p>M GILLET demande si on fait comme pour la boulangerie ?</p> <p>G ROGIER explique que nous faisons les gros travaux et le boucher l'équipement</p> <p>Le montant des travaux est de 220 000€ environ, il n'y a pas d'emprunt</p>
<b>Vote</b>	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 03/02/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

<b>Dossier n°2</b>	<b>Detr 2024 : demande de subvention réhabilitation école</b>
<b>Débat</b>	<p>G ROGIER explique que les dossiers devaient être déposés avant le 30/12/2023. Monsieur le Sous-Préfet devait venir nous rencontrer mais a annulé à 2 reprises son rendez-vous. Il s'était déplacé en septembre et nous avons dit qu'il nous aiderait financièrement, aujourd'hui nous n'avons toujours rien vu venir. Nous avons déjà eu 2 ans de subvention du Département nous déposerons un dossier en 2024 également, nous demandons une subvention de 173 000€ HT correspondant environ à 49% de ce projet.</p>
<b>Vote</b>	<p>Pour : unanimité Contre : Abstention :</p>
<b>Dossier n°3</b>	<b>Detr 2024 : demande de subvention réhabilitation garage sce technique</b>
<b>Débat</b>	<p>G ROGIER informe le conseil municipal que nous avons demandé une subvention pour la construction du futur garage des services.</p> <p>Autofinancement : 42 697.00 € 20% DETR : 170 787.00 € 80% TOTAL : 213 484.00 € 100 %</p> <p>Un dossier de fonds verts sera également effectué. JF CHARRAT demande s'il y aura les panneaux photovoltaïques sur le toit et si on les a défini dans les zones d'accélération des énergies renouvelables. G ROGIER répond par l'affirmative.</p>
<b>Vote</b>	<p>Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :</p>
<b>Dossier n°4</b>	<b>Detr 2024 : demande de subvention réhabilitation réseau AEP et EU devant mairie</b>
<b>Débat</b>	<p>G ROGIER explique qu'un 3<sup>ème</sup> dossier a été déposé, nous avons déjà une aide de 50% de l'agence de l'eau. Ce tronçon doit être repris par le Département et il nous avait demandé de refaire les réseaux à cette occasion.</p>
<b>Vote</b>	<p>Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :</p>
<b>Dossier n°5</b>	<b>Ouverture 25 % des crédits d'investissement budget eau/ assainissement et budget commune</b>



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 03/02/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

<b>Débat</b>	G ROGIER explique que pour pouvoir payer les factures d'investissement par anticipation il est nécessaire de pouvoir ouvrir 25% des crédits budgété en 2023 sur les chapitres de la section investissement avant le vote du budget 2024 pour le budget de l'eau et assainissement et pour le budget de la commune
<b>Vote</b>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
<b>Dossier n°1</b>	<b>Autorisation de signature de la convention 2023-2025 avec le CDG 83 pour la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique l'objet de la convention avec le Centre de gestion du var qui propose aux communes qui en font la demande une convention pour la mise à disposition d'un agent du service de prévention des risques professionnels en qualité d'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)
<b>Vote</b>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- G ROGIER explique que la commune est mise en demeure par la DDTM pour la station du village ; nous avons anticipé en signant en octobre un accompagnement avec le SPL, le prochain gros investissement sera fait en 2025. La Station de la mourotte est pratiquement terminée, il reste le branchement Enedis</li><li>- G ROGIER informe que le château a été vendu ONG coordination hospitalière filiale du Cameroun st jean de Jérusalem et de l'ordre de Malte soutenu par le Vatican. Les acheteurs devraient garder en l'état le 1<sup>er</sup> étage et faire un centre de formation. Il nous demande de réduire le délai de préemption. Il est souhaité de rencontrer rapidement les acheteurs C BEAUDUEN informe qu'il faut les informer dès le départ des servitudes</li><li>- Antenne FREE : G ROGIER explique que la mairie a refusé la déclaration préalable, Free est allé au tribunal, qui nous a donné raison, Free est allé en conseil d'état et nous avons perdu. Nous avons été obligés d'accorder la DP. Il y a un recours de 2 mois. Une pétition est en cours. G ROGIER explique qu'une proposition a été faite avec d'autres terrains et que Free n'a jamais répondu. On est toujours au</li></ul>



**CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 03/02/2024 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560**

	<p>tribunal administratif. Pour l'avocat il y devrait y avoir un tiers pour faire un recours.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHATS : voir les bons fournis par l'association en relation avec la SPA</li><li>- C BEAUDUEN informe que pour l'hubac, ils ont fait appel</li><li>- Il n'y a plus de conteneur au cimetière, demande d'en remettre un</li></ul>
--	---

**PV arrêté le 03/02/2024 à 11h52**

**Gilles ROGIER**

**Le Maire**



**Francine PIEULLE-IKHLEF**

**Le secrétaire de séance**